



La santé des personnels du ministère doit redevenir une priorité !!

Déclaration liminaire CGT Culture à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ministérielle (FSSCT-M)

M. le président de la formation spécialisée en santé, sécurité et des conditions de travail ministérielle,

Mesdames et Messieurs les représentant.e.s de l'administration,

Voilà un an et demi que les questions de santé et de conditions de travail ne sont plus au cœur de nos échanges. Voilà plusieurs années que nous assistons à un appauvrissement inédit des politiques de prévention du ministère, associé à une déliquescence des moyens dédiés à ses sujets, qu'ils soient humains (bureau de la santé et de la sécurité au travail - BSST, médecine du travail, assistant.e.s sociaux.ales...) ou techniques (peu d'enquêtes, visites de sites, des guides peu utilisés, un rapport social unique - RSU - qui ignore des données sociales importantes...). Ces désengagements successifs se traduisent inévitablement par une dégradation des conditions de travail et de santé des agent.e.s.

En 2022 les accidents du travail et les maladies professionnelles repartent à la hausse. Les violences physiques et verbales (agressions) ont progressé de 100% entre 2019 et 2022 (données RSU 2022).

En juillet 2021, l'enquête Ipsos sur les impacts de la crise sanitaire sur l'état de santé des agent.e.s du ministère, a révélé notamment :

- Que 53 % des répondant.e.s se sont senti.e.s particulièrement tristes, déprimé.e.s ;
- Que par rapport à l'avant crise 38 % des agent.e.s ressentent plus de manque de motivation dans leur travail et 27% se rendent au travail avec plus d'appréhension ;
- Que la majorité des répondant.e.s considèrent ne pas avoir été associé.e.s aux questions de fonctionnement ou d'organisation du service, que ce soit avant la crise (52%), pendant la crise (50%) ou pour préparer la sortie de crise ;
- Que 55% des répondant.e.s pensent que leur travail a une influence négative sur leur santé et que 83 % des répondant.e.s ayant ressenti des troubles pensent qu'ils sont tout ou partie liés au travail.

Et pendant ce temps-là, alors que ces ressentis sont loin de s'estomper, le ministère fait le choix de réduire ses capacités d'agir et réduit ses possibilités à solutionner les difficultés de santé.

Depuis 2011, les organisations syndicales ont dénoncé et sont devenus les témoins de toutes les souffrances liées aux restructurations de tous ordres. La réforme de 2018 dans les écoles d'architectures, les réformes de l'administration territoriale (2011 et 2016), les secrétariats

généraux communs, la nouvelle organisation de l'administration centrale, les processus de dématérialisation, les déménagements, ont toujours été imposés de manière brutale au détriment des missions, des conditions de travail des agent.e.s et des usager.e.s.

Pas un secteur n'a été épargné.

L'étude Ipsos de 2021 montre clairement que 30% des répondant.e.s ont le sentiment d'être dépassé.e par des changements trop rapides ou trop fréquents dans les modes de travail et sur l'organisation du travail. Pour 72 % des répondant.e.s, les causes de la surcharge de travail sont liées à la crise sanitaire et pour 58 % liées à des évolutions structurelles.

Et pendant ce temps-là le ministère cultive la colère, comme sur Pompidou et la Cité de la céramique et le Mobilier national, alors que les agent.e.s ne réclament que la possibilité d'agir pour améliorer leurs conditions de travail et de santé, éviter la casse de leur métier et maintenir un service public de qualité.

M. le président de la F3SCT ministérielle, aujourd'hui nous sommes à un carrefour dangereux où le droit à la santé, dans le travail est largement entamé, et faire des accidenté.e.s du travail de soi-disant profiteur.euse.s, à sanctionner coûte que coûte, n'est pas la réponse adéquate.

Ces trois années à venir (nous en avons perdu une) doivent être véritablement volontaristes en matière de politique de prévention primaire à travers le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire au BSST, la réinternalisation de la médecine du travail et d'assistant.e.s sociaux.ales, la mobilisation de tous les outils dont nous disposons et de placer les F3SCT au cœur de ces politiques.

La CGT Culture continuera d'être vigilante au respect de vos obligations de moyens et de résultats en matière de santé et de sécurité au travail et de porter le droit à la santé au travail, partout et pour toutes et tous.

Paris, le 12 décembre 2023